DIALOGUE La lettre d'information de DIAL

Numéro 18 Décembre 2002

Editorial

Un certain nombre de travaux économiques récents sont consacrés à l'étude de l'influence de la colonisation sur le développement des pays. Selon le cas, ils mettent plutôt l'accent sur l'importance de l'identité du colonisateur ou au contraire du type de colonisation, les deux aspects étant évidemment liés. Deux travaux menés à DIAL abordent cette question.

Une première étude portant sur un échantillon de 70 ex-colonies qui sont aujourd'hui des pays développés ou en développement suggère que l'ampleur de la colonisation de peuplement dans ces pays a non seulement eu une influence persistante sur le ur niveau de revenu par tête mais également d'inégalités. L'étude met en évidence l'existence d'une relation non linéaire en « U inversé » entre l'ampleur de l'installation d'une population européenne durant la colonisation et le niveau d'inégalités atteint dans les années 1990.

Selon une seconde étude portant sur 47 pays africains, le développement de l'école durant la colonisation semble avoir dépendu de l'identité du colonisateur. Dans les excolonies britanniques, les populations avaient en effet un niveau d'instruction supérieur en 1960 par rapport aux ex-colonies françaises et cet avantage a subsisté plusieurs décennies après leur indépendance. De manière paradoxale, cet avantage éducatif ne s'est pas traduit par de meilleures performances économiques, ni par de meilleures conditions de vie moyennes, que ce soit à l'indépendance ou actuellement.

L'automne a été fécond à DIAL puisque nous avons eu le plaisir de voir Michaël Grimm soutenir sa thèse (dirigée par Didier Blanchet et Denis Cogneau) en novembre à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Cette thèse développe des outils de microsimulation aptes à évaluer et quantifier, *ex-post* et *ex-ante*, les conséquences distributives à moyen et long terme des politiques et chocs macro-économiques tout en tenant compte de la diversité des comportements individuels. Elle vise par ailleurs à analyser le lien entre d'une part des variables démographiques, telles que l'éducation et la santé, et d'autre part la formation du revenu et des inégalités. Toutes les applications sont effectuées pour la Côte d'Ivoire et concernent plus particulièrement les conséquences distributives de l'ajustement structurel, de l'épidémie du SIDA et des politiques d'éducation. Cette thèse a obtenu la mention très honorable avec félic itations du jury à l'unanimité et proposition pour prix de thèse

Enfin, comme c'est le cas chaque année, DIAL a accueilli des chercheurs du Sud pendant quelques mois cet automne dans le cadre de bourses de l'Institut de Recherche pour le Développement et du ministère des Affaires étrangères. Rachel Ravelosoa, chercheuse au projet MADIO/INSTAT, a ainsi poursuivi la préparation de sa thèse de doctorat d'économie portant sur l'éducation à Madagascar, tandis que François Aka, professeur à l'université de Bouaké, a mené des travaux sur la pauvreté et la fiscalité en Côte d'Ivoire.



DIALOGUE est une publication semestrielle de DIAL éditée à 1.500 exemplaires en français et en anglais.

Formulaire d'abonnement gratuit disponible sur notre site www.dial.prd.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Cling

> Rédactrice en chef : Charlotte Guénard

> > Mise en page: Coryne Ajavon

Conception graphique : www.PassionMicro.com

> Impression : Instaprint (Tours)

N° ISSN: 1254-7182



COLONISATION ET INSTITUTIONS

2

Une vaste littérature théorique et empirique s'est consacrée dans les années 1990 à la relation entre la croissance et le niveau des inégalités économiques. En définitive, elle n'est pas parvenue à mettre à jour une relation universelle et robuste (Cogneau et Guénard, 2002a). La difficulté avec la relation allant des inégalités vers la croissance, comme aussi pour sa réciproque plus ancienne à savoir la courbe de Kuznets, provient du fait que le niveau et la distribution du revenu sont co-déterminés par les mêmes facteurs. En particulier, la croissance et les inégalités sont contraintes par institutions de longue durée. Les institutions léguées par l'Histoire conditionnent le fonctionnement des marchés de facteurs et du crédit et influencent les équilibres politico-économiques, qui en retour déterminent la croissance et les inégalités.

La recherche actuelle s'attache à séparer, parmi les déterminants de la croissance et des inégalités, ce qui relève (i) de facteurs géographiques intangibles (distance l'équateur, climat, enclavement etc.), (ii) d'institutions historiquement déterminées (langues, religions et systèmes juridiques, protection de la propriété et des droits civiques, démocratie), (iii) des politiques économiques mises en oeuvre (commerciales, monétaires, budgétaires). Bien sûr ces trois éléments ne sont pas indépendants, la localisation pouvant influencer institutions, les celles-ci conditionnant la mise en oeuvre et la réussite des politiques, les résultats des politiques conditionnant en retour les institutions. Quel que soit l'accent mis sur l'un de ces trois éléments, il y a néanmoins consensus sur le fait que les écarts de développement proviennent moins de la quantité de ressources productives (capital humain et physique) que des institutions qui organisent l'utilisation de ces ressources (cf. par exemple, Hall et Jones, 1999). En particulier, la faiblesse de la croissance et le niveau élevé des inégalités de revenu observés en Amérique latine comme en Afrique sub-saharienne sont envisagés sous ce nouvel angle d'approche.

¹ On trouve notamment dans ces deux régions les pays caractérisés par les distributions de revenu les plus inégalitaires du monde (Brésil, Afrique du Sud).

Cet article s'articule autour de deux problématiques qui font actuellement l'objet de recherches au sein de DIAL : celle des conséquences institutionnelles colonisation, et celle du rôle des institutions, et en particulier de la colonisation, dans le développement des pays. Un travail en cours s'attache en effet à appréhender différentiels d'inégalités entre pays aujourd'hui travers l'empreinte laissée colonisation. Un autre volet de cette voie de recherche s'intéresse aux différences dans les systèmes scolaires hérités de la colonisation en Afrique sub-saharienne et à leurs implications contemporaines en termes de développement.

Institutions et développement : les termes du débat

La recherche historique s'intéresse depuis toujours aux effets de long terme des structures socio-économiques et à leurs mécanismes de reproduction dans le temps. De son côté, la littérature économique s'est penchée sur systèmes légaux. l'influence des infrastructures sociales, plus généralement des institutions, sur la sphère économique. Malgré la certitude de l'importance des institutions pour la croissance, la connaissance sur l'origine des institutions et sur les raisons pour lesquelles des institutions préjudiciables à la croissance persistent dans le temps demeure aujourd'hui limitée. Les institutionnels les plus communément analysés concernent le respect des contrats et des droits de propriété, les libertés civiles et politiques et les règles juridiques en vigueur dans les pays.

Certains travaux de la « nouvelle économie comparative » mettent l'accent sur l'influence l'identité du colonisateur sur performances économiques. Ils opposent assez deux systématiquement types fonctionnement juridique : le système de « droit commun » (« common law ») d'origine anglo-saxonne et le système de «droit civil» (« civil law ») d'origine française qui ont des caractéristiques différentes. Le « common law » est désigné comme étant un système légal dans lequel les juges ont une relative indépendance, les jurés ont un rôle central ainsi que la jurisprudence ; ce système s'appuie sur des principes légaux assez larges comme la confiance pour la résolution de conflits. Le 3

« civil law » au contraire est un système dans lequel les juges sont des fonctionnaires de l'Etat, où le droit écrit prime sur la jurisprudence et qui s'appuie sur un contrôle et une surveillance étendus des décisions légales par un système hiérarchique développé (Glaeser et Shleifer, 2002; Djankov, La Porta, Lopez et Shleifer, 2002). Ce dernier système, hérité de la loi romaine, a été incorporé dans les codes légaux en France et en Allemagne au début du 19^{ème} siècle². Ces deux systèmes ont été « transplantés » dans les pays colonisés, si bien que le système légal anglo-saxon prédomine aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Nouvelle Zélande, en Asie du Sud (Hong Kong et Singapour) et en Afrique de l'Est. Napoléon a quant à lui exporté le système légal «à la française» dans les pays européens qu'il a conquis, notamment l'Espagne et le Portugal. Par la suite, ce système a été «transplanté » dans les régions contrôlées par les Portugais, les Espagnols, les Néerlandais et les Français eux-mêmes. Selon les travaux cités ci-dessus, il resterait la base des systèmes légaux des pays d'Amérique latine, d'Afrique du Nord et de l'Ouest, et de certains pays asiatiques (Taïwan par exemple). L'influence de ces deux systèmes («legal origin») sur le développement économique des pays est jugée capitale, en particulier relativement à la protection des droits de propriété sur le capital qui serait mieux assurée par le « common law » que par le « civil law ». Plus généralement, ce dernier système, ainsi que l'influence catholique ou musulmane, auraient favorisé un Etat interventionniste à de moindres performances économiques et financières et à plus de corruption. Le système britannique de «droit commun » ainsi que l'influence protestante auraient en revanche favorisé la construction d'un Etat restreint et efficace (La Porta, Lopez, Shleifer et Vishny, 1998 et 1999).

D'autres travaux minimisent au contraire l'influence de l'identité du colonisateur et de l'héritage des systèmes légaux³, et soulignent plutôt les différences entre colonisation de peuplement et colonisation d'exploitation.

Dans les régions où les conditions sanitaires mauvaises, rendant difficile l'installation des Européens, et dans les régions initialement riches en ressources naturelles et/ou plus densément peuplées, les politiques coloniales auraient mis en place des institutions d'extraction de la rente et des régimes de protection de la propriété privée défavorables à l'accumulation de capital (Acemoglu, Johnson, Robinson, 2001a et 2001b). La stratégie coloniale et le type d'institutions étaient déterminés, entre autres facteurs, par la faisabilité d'une installation durable des colons qui reposait sur les conditions sanitaires: les auteurs relient alors le taux de mortalité des colons au début du XIXème siècle au type d'institutions mis en place par la suite. Les pays dans lesquels les Européens se sont installés en grand nombre, caractérisés par une faible mortalité des premiers immigrants, ont bénéficié meilleures institutions capitalistes et ont connu des niveaux de PIB par tête plus élevés (Acemoglu et al., 2001a); à l'inverse, les pays qui étaient les plus densément peuplés au début de la période coloniale, autour de 1500, ont été ceux qui ont été les moins performants économiquement pendant et après la période coloniale (Acemoglu et al., 2001b). Ces différences ne tiennent pas à l'identité même colonisateur du mais plutôt caractéristiques des régions colonisées. Ainsi il se trouve que les colons britanniques se sont plus souvent installés dans des régions à plus faible mortalité, ce qui expliquerait les corrélations constatées entre «common law » et développement. Leurs résultats suggèrent également que l'Afrique est plus pauvre aujourd'hui que le reste du monde non pas en raison de facteurs purement géographiques (Sachs, 2001), ou « ethno-culturels » (Easterly et Levine, 1997), mais du fait de « mauvaises institutions ». Pour autant, l'argument « institutionnel » ne signifie pas que les facteurs géographiques n'ont joué aucun rôle dans les changements de développements relatifs entre pays, mais qu'ils ont seulement eu un impact indirect par l'influence qu'ils exercent sur la qualité des institutions (Rodrik, Subramanian et Trebbi, 2002), notamment sur la structure de la propriété de la terre.

Ainsi, alors que la corrélation entre l'ampleur du peuplement européen dans les ex-colonies et leur performance économique globale est

² Hayek (1960) date la distinction entre *common law* et *civil law* de la mise en place du Code Civil napoléonien.

³ Au contraire de Hayek, Weber (1978) insiste sur la capacité d'adaptation du capitalisme.

4

plutôt robustement établie, le questionnement sur les véritables canaux par lesquels la présence européenne a mené à de meilleurs résultats économiques reste ouvert. Est-ce en raison de meilleures institutions fondées sur le droit de propriété, comme le suggèrent Acemoglu et ses co-auteurs, ou principalement en raison du stock initial de capital humain et matériel que les immigrants européens ont emmené avec eux? Le nombre de colons installés durablement est-il réellement le canal déterminant la qualité des institutions, ou estce plutôt la dotation en ressources naturelles particulièrement lucratives durant la période coloniale qui est à la source des différences institutionnelles d'hier comme d'aujourd'hui? Les régions tropicales à colonisation de peuplement limitée pourraient en effet avoir souffert de la course aux ressources naturelles qui a été à l'origine, à la fois, de mauvaises institutions reposant sur une logique extractive, et d'un recours élevé à la traite des esclaves pour étendre les plantations de sucre et de coton, comme ce fut le cas pour le Brésil à la différence du Nord des Etats-Unis ou du Canada (Engerman et Sokoloff, 2000).

Colonisation et inégalités

Nos propres recherches (Cogneau et Guénard, 2002b) nous permettent d'affirmer que l'ampleur de la colonisation de peuplement dans les ex-colonies a non seulement eu une influence persistante sur le niveau de revenu par tête des pays mais également sur leur niveau d'inégalités. Nos estimations indiquent que la proportion de la population de descendance européenne (mesurée en 1900 ou en 1975) rend compte d'une part très importante des différences d'inégalités de revenu entre anciennes colonies. Il existe en effet une relation non linéaire en « U inversé » entre l'ampleur de l'installation d'une population européenne durant la colonisation et le niveau d'inégalités atteint dans les années 1990⁴. Cette relation capte la spécificité latinoaméricaine du point de vue des inégalités dans sa quasi-totalité. Dans les ex-colonies sans européen, véritable peuplement fragmentation ethnique des populations autochtones augmente le niveau d'inégalités

_

observées et explique en grande partie la spécificité africaine. Les deux résultats sont robustes l'utilisation de économétriques qui corrigent de l'endogénéité potentielle des flux d'immigrations européenne aux autres facteurs des inégalités, et du fait que la fragmentation ethnique est en partie la résultante du découpage territorial et des politiques du type « diviser pour régner » appliquées par les colonisateurs. A l'instar d'Acemoglu et al., les différences constatées ne tiennent pas à l'identité même du colonisateur mais plutôt aux caractéristiques des régions et au type de colonisation pratiqué.

Ces résultats signifient-ils que les inégalités initiales de ressources et la discrimination raciale ou ethnique constituent les facteurs explicatifs principaux des niveaux élevés d'inégalités de revenu observés en Amérique Latine ou en Afrique? Cet élément est évidemment tout à fait considérable dans des pays comme le Brésil ou l'Afrique du Sud (Lam, 1999)⁵. Néanmoins il ne suffit pas à expliquer l'ampleur des inégalités observées dans la plupart des cas, et notamment dans les pays africains où la population de descendance européenne n'est qu'une petite minorité et où les inégalités de revenu entre ethnies sont limitées. Nous argumentons, à la suite de Sokoloff et Engerman (2000), que colonisation d'exploitation a par elle-même engendré des institutions inégalitaires, indépendamment du nombre de colons qui se sont installés dans les pays. Là où les colons européens se sont installés en nombre, elle a entraîné des institutions favorables à la détention du pouvoir politique et économique par une oligarchie de descendance européenne, et la perpétuation de la discrimination raciale. Là où les colons d'origine européenne sont partis au moment des indépendances, le même type d'institutions a perduré, fonctionnant là encore au bénéfice d'une oligarchie au pouvoir, représentant bien souvent un groupe ethnique. Après les indépendances, le dualisme des économies et les structures étatiques ont en effet continué à alimenter les conflits ethniques pour la captation des rentes, engendrant un clientélisme à base ethnique pour l'accès à l'emploi public ou pour les d'investissement (« éléphants blancs »). Dans

⁴ Les données sur les inégalités (coefficient de Gini) proviennent de la base de données internationales WIID sur 70 ex-colonies qui sont aujourd'hui des pays développés ou en développement.

⁵ Qui comprennent respectivement environ 45% et 10% de population blanche.

5

les deux cas, en Amérique Latine comme en Afrique, l'allocation de la terre, des emplois bien rémunérés et des biens publics a continué d'être particulièrement non méritocratique, paternaliste et clientéliste. Le débat reste ouvert pour savoir si la démocratisation des sociétés peut permettre un changement de système. En effet, comme des travaux récents en économie politique l'ont montré, les divisions raciales ou ethniques tendent à réduire la demande de redistribution parce que programmes politiques d'inspiration égalitariste et universaliste heurtent les préférences raciales ou ethniques des citoyens électeurs⁶.

Par rapport à ces grandes questions, les résultats obtenus jusqu'à présent ne sont guère que suggestifs. Ils soulignent néanmoins que les différences en matière d'inégalités dans les anciennes colonies sont moins dues aux différences de philosophie politique des colonisateurs qu'aux différences dans le type de colonisation (peuplement, exploitation) et aux différences initiales entre les régions colonisées (ressources naturelles, peuplement, ancienneté des Etats pré-coloniaux).

Colonisation, école et développement en Afrique

Le développement de l'école en Afrique durant la colonisation semble en revanche avoir dépendu de l'identité de la puissance colonisatrice (Cogneau, 2002). Dans les excolonies britanniques (16 pays sur 47), les populations avaient en effet un niveau d'instruction supérieur en 1960 par rapport aux ex-colonies françaises. La population de 15 à 60 ans des ex-colonies britanniques bénéficiait en moyenne d'une année et demie de scolarité supplémentaire par rapport son homologue vivant dans les ex-colonies françaises, soit un nombre moyen d'années de scolarité deux fois supérieur. Le taux d'alphabétisation était en moyenne supérieur de 15 à 20 points dans les ex-colonies britanniques en 1970. Ces écarts se sont maintenus jusqu'en 1990. Par ailleurs, les cycles primaires sont plus souvent complets dans les ex-colonies britanniques et le passage du primaire au secondaire y est plus fréquent. Selon nos estimations, l'extension de l'Islam et fragmentation ethnique exercent une

⁶ Cet effet vaut également pour les pays de l'OCDE, et notamment les Etats-Unis.

influence négative sur la quantité d'éducation reçue, tandis que la présence de colons européens en 1900 exerce une influence positive. L'identité du colonisateur a donc laissé son empreinte sur le fonctionnement de l'école dans les sociétés africaines, et cette empreinte a persisté trente années après les indépendances.

En ce qui concerne l'extension quantitative de l'instruction primaire, il semble que le système français d'éducation gratuite et laïque, instauré dès les premières années du XX eme siècle, a moins bien réussi que le système britannique fondé sur un partenariat entre les missionnaires et l'Etat. Les systèmes belge et portugais, complètement voués à l'oeuvre missionnaire, n'ont pas mieux réussi que le système français, sauf à évangéliser les populations de manière plus conséquente. Par ailleurs, les Britanniques ont aussi mieux répondu à la demande africaine d'enseignement secondaire, que ce soit dans leurs colonies de peuplement, et malgré la ségrégation racia le qui fut associée à ce peuplement, ou dans leurs colonies d'extraction. La politique française ne permit l'accès aux études secondaires et universitaires, et ensuite aux postes administratifs, qu'à une toute petite élite. La principale raison de l'échec du système français provient sans doute d'un manque de ressources humaines et financières: un système gratuit se passant de l'apport missionnaire était nécessairement plus coûteux et donc limité dans son expansion, surtout après la 1ère guerre mondiale et pendant la crise des années 1930. Par ailleurs, le paiement de hauts salaires aux instituteurs et professeurs africains, justifié sur la base d'un principe égalitariste-assimilationniste travail égal salaire égal»), augmentait encore ces coûts. Il reste à savoir si ces plus hauts salaires ont permis une éducation de meilleure qualité. La comparaison des taux d'alphabétisation ne le fait pas apparaître, mais analyses détaillées plus seraient nécessaires à ce niveau.

En tout état de cause, l'avantage éducatif des ex-colonies britanniques ne s'est pas traduit dans les performances économiques de ces pays, ni dans les conditions de vie moyennes des populations. En 1960 comme en 1990, les habitants des ex-colonies britanniques n'étaient pas plus riches que leurs homologues des ex-colonies françaises, et ne bénéficiaient pas

d'une espérance de vie plus élevée. L'examen du cas de quatre pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Madagascar, Ouganda) montre que les rendements de l'éducation sur les revenus étaient significativement plus faibles dans les ex-colonies britanniques au début des années 1990. On note également que les autres pays, ex-colonies belges, portugaises, italiennes ou pays indépendants comme l'Ethiopie ou le Liberia, ont connu une trajectoire moins favorable que les ex-colonies françaises, alors qu'ils avaient des performances éducatives comparables en 1960, et des infrastructures de transport pas moins développées. La politique de salaires et d'infrastructure des ex-colonies françaises a par ailleurs entraîné urbanisation nettement plus rapide par rapport aux deux autres groupes de pays. Il n'est pas impossible que l'institution de la zone Franc ait compensé du côté de la stabilité macroéconomique les handicaps des ex-colonies françaises en termes de coûts salariaux et de distribution de l'éducation.

Ainsi, comme chez La Porta et al. (1998 et 1999), l'influence de l'identité du colonisateur à l'avantage des Britanniques est confirmée en de scolarisation, mais matière conséquence notable du point de vue du développement et de la croissance. Par ailleurs, comme chez Acemoglu et al. (2001a et 2001b), l'influence de la colonisation de peuplement européenne sur le développement de l'école et sur la croissance se trouve corroborée. On ne peut toutefois oublier les conséquences éthiques désastreuses qu'elle a eues en contrepartie, dont on trouve une traduction dans les niveaux d'inégalité atteints (voir cidessus). Le racisme a en effet constitué l'idéologie dominante des colonisateurs européens, quel qu'ait pu être le caractère tempérant des philosophies libérales, égalitaristes ou chrétiennes.

Denis Cogneau et Charlotte Guénard

Bibliographie

Acemoglu D., Johnson S., Robinson J.A. (2001a), « The Colonial Origins of Comparative Development: an Empirical Investigation », *The American Economic Review*, vol. 91, n°5, pp1369-1401.

Acemoglu D., Johnson S., Robinson J.A. (2001b), «Reversal of Fortune: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution», *NBER Working Paper* n°8460, April.

Cogneau D. (2002), « Colonisation, école et développement en Afrique: une analyse empirique », *Document de travail DIAL* présenté au séminaire DELTA-INRA(LEA)-DIAL, Site Jourdan, 6 novembre.

Cogneau D., Guénard C. (2002a), « Inégalités et croissance: une relation introuvable? » *Document de travail DIAL* 2002/03, 39 pp.

Cogneau D., Guénard C. (2002b), « Colonization and Inequality; A Note on Some Suggestive Evidence », Document de travail DIAL, mimeo.

Djankov S., La Porta R., Lopez-de-Silanes F., Shleifer A. (2002), « Appropriate Institutions », *World Bank*, mimeo, May.

Easterly W., Levine R. (1997), « Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Divisions », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 112, pp1203-1250.

Glaeser E.L., Shleifer A. (2002), « Legal Origins », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 117, Issue 4, November, pp1133-1192.

Hall R. E., Jones C.I. (1999), «Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others», *Quarterly Journal of Economics*, vol. 114, n°1, pp83-116.

Lam D. (1999), «Generating Extreme Inequality: Schooling, Earnings and Intergenerational Transmission of Human Capital in South Africa and Brazil », *Population Studies Center*, Report No. 99-439, University of Michigan.

La Porta R., Lopez-de-Silanes F., Shleifer A., Vishny R.W. (1998), « Law and Finance », *Journal of Political Economy*, vol. 106, n°6, December, pp1113-1155.

La Porta R., Lopez-de-Silanes F., Shleifer A., Vishny R.W. (1999), « The Quality of Government », *Journal of Law, Economics and Organization*, vol. 15, n°1, April, pp222-279.

Rodrik D., Subramanian A., Trebbi F. (2002), « Institutions Rule: the Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development », October, présenté au séminaire DELTA-INRA(LEA)-DIAL, site Jourdan, 18 décembre.

Sachs J.D. (2001), « Tropical Underdevelopment », *NBER Working Paper* n°8119.

Sokoloff K.L., Engerman S.L. (2000), « Institutions, Factor Endowments and Path of Development in the New World », *Journal of Economic Perspectives*, 14(3).

Missions d'expertise et de formation au 2^{ème} semestre 2002

Burkina Faso

Sandrine Mesplé-Somps et Marc Raffinot ont effectué une seconde mission (23-29 septembre) pour le compte de l'ODI dans le cadre d'une étude sur l'utilisation des budgets-programme comme instrument de politique budgétaire de lutte contre la pauvreté; ils ont présenté au centre culturel français de Ouagadougou le livre écrit sous la direction de J.-P. Cling, M. Razafindrakoto et F. Roubaud sur « Les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté », DIAL/Economica, 2002.

Cameroun

Alain Brilleau a participé du 9 au 11 décembre à Yaoundé à un atelier organisé par PARIS21 et AFRISTAT sur l'utilisation des statistiques dans les politiques de lutte contre la pauvreté.

Chine

Constance Torelli s'est rendue en Chine du 21 au 31 juillet dans le cadre du projet EU-China Stat Programme sur le secteur informel Cette mission était coordonnée par le CESD-Rome. Elle s'inscrivait dans une série de missions d'appui méthodologiques sur l'enquête 1-2-3 en milieu urbain réalisée dans trois provinces chinoises.

Colombie

François Roubaud s'est rendu à Bogota du 8 au 10 juillet 2002 accompagné de Javier Herrera pour effectuer une mission d'évaluation des résultats des enquêtes 1-2-3 dans les 5 pays du Pacte Andin pour le compte de la Commission Andine-DGCID/MAE et de préparation des enquêtes sur la « participacion ciudadana » (« Quarta reunion de expertos gunernamentales en estadisticas del sector informal », Secretaria general de la Comunidad andina/Dane).

Etats-Unis

Anne-Sophie Robilliard s'est rendue à Washington DC du 21 au 31 octobre où elle a travaillé avec Sherman Robinson de l'IFPRI (International Food Policy Research Institute) dans le cadre d'un projet financé par la Banque Mondiale sur un modèle micro-macro appliqué à l'Indonésie.

Michaël Grimm s'est rendu à Washington DC pour donner un cours sur les techniques de microsimulation pour l'analyse de pauvreté dans le cadre du « Micro-Macro Linkages in the Design of Growth and Poverty Reduction Strategies Workshop », Banque Mondiale, du 8 au 15 décembre.

France

François Roubaud a dispensé du 15 au 18 juillet une formation sur les enquêtes statis tiques (1-2-3, Observatoires ruraux, LSMS, CWIQ) et les différentes approches de la pauvreté pour un groupe de 30 cadres africains dans le cadre du séminaire sur les « Enquêtes par sondage auprès des ménages », CEFIL, INSEE, Libourne.

Alain Brilleau et Charlotte Guénard ont dispensé une formation à l'Institut Forhom de La Rochelle du 6 au 9 août et du 13 au 14 août dans le cadre du cycle « Plan d'action contre la pauvreté » (indicateurs d'inégalités, de pauvreté et de suivi de l'impact des politiques de lutte contre la pauvreté).

François Roubaud est intervenu le 27 août dans l'atelier de formation du MAE « La gouvernance : stratégies comparées et choix opérationnels » (MAE/DGCID, ENA, Paris, 26-28 août).

Jean-Pierre Cling et Mireille Razafindrakoto ont présenté l'ouvrage collectif « Les nouvelles statégies internationales de lutte contre la pauvreté », paru chez Economica, au séminaire de formation des assistants techniques de la coopération française sur les CSLP (DGCID, ENA) le 2 septembre.

Flore Gubert et Anne-Sophie Robilliard sont intervenues le 16 septembre 2002 dans l'atelier « Besoins en statistiques rurales et agricoles pour le suivi des CSLP » placé sous l'égide du consortium PARIS21 et de la FAO (Centre de conférences internationales, Paris).

Michaël Grimm, Charlotte Guénard et Mohammed Ali Marouani ont dispensé des enseignements (Microsimulations, Indicateurs de pauvreté et d'inégalités et Modèles d'Equilibre Général Calculable) dans le cadre de la formation du Cycle international spécialisé d'administration publique « Modélisation macro-économique » de l'ENA, du 28 novembre au 5 décembre.

Sandrine Mesplé-Somps a donné une formation au CERDI à Clermont-Ferrand le 28 novembre sur les

questions de pauvreté en Côte d'Ivoire auprès des étudiants du cycle de formation GPE (Gestion de la Politique Economique).

Guinée Bissau

Alain Brilleau a effectué, à la demande d'AFRISTAT, une mission du 16 au 23 novembre, en collaboration avec deux experts d'AFRISTAT, pour la production du nouvel indice des prix à la consommation.

<u>Italie</u>

Constance Torelli et Michel Kagan ont participé à l'atelier de « présentation des premiers résultats de l'enquête 1-2-3 menée en Chine » organisé par le CESD-Rome qui s'est tenu à Rome du 9 au 12 septembre 2002.

Michel Kagan, a participé, dans le cadre du programme MED-NOE, à la synthèse intermédiaire des travaux au cours de l'Atelier sur l'état d'avancement du projet et la diffusion des données organisé par le CESD-Rome, à Rome du 24 au 25 octobre 2002, avec la participation de représentants d'instituts statistiques de 11 pays méditerranéens.

<u>Jordanie</u>

Michel Kagan a participé à l' Atelier sous régional « d'échanges méthodologiques sur l'économie non observé » organisé par le CESD-Rome dans le cadre du programme MED-NOE, qui rassemblait à Amman, du f^{er} au 3 octobre 2002 des comptables nationaux et statisticiens de Palestine, Jordanie, Egypte et Liban.

Luxembourg

Alain Brilleau a participé le 5 décembre, à l'invitation d'EUROSTAT, à un séminaire sur l'évaluation d'un logiciel pour le calcul d'un indice des prix à la consommation dans les pays en développement.

Madagascar

Mireille Razafindrakoto et François Roubaud ont effectué une mission d'appui au projet MADIO du 6 au 15 novembre 2002 en vue de la mise en œuvre et de l'analyse des enquêtes ainsi que pour préparer un séminaire sur la corruption. Ils ont organisé une conférence-débat autour de leur

présentation du numéro spécial de la revue *Afrique contemporaine* paru sur le thème « Madagascar après la tourmente : regards sur dix ans de transitions politique et économique », au CITE/IRD, à Antananarivo, le 13 novembre 2002.

Mali

Mohamed Ali Marouani et Marc Raffinot ont organisé un séminaire sur «l'institutionnalisation du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté au Mali » pour le compte de l'ODI et ont présenté à cette occasion l'ouvrage «Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté » à Bamako le 5 septembre.

François Roubaud a participé au conseil scientifique d'AFRISTAT à Bamako les 7-8 octobre.

Maroc

Michel Kagan a effectué une seconde mission au Maroc auprès de l'Institut de la Statistique pour appuyer ses travaux d'analyse du secteur informel dans le cadre du programme MED-NOE. Il a participé à l'Atelier sous-régional « d'échanges méthodologiques sur l'économie non observée » qui réunissait à Rabat, du 22 au 25 juillet 2002 des représentants de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

Denis Cogneau et Mohamed Ali Marouani ont effectué une mission à Rabat du 18 au 24 novembre auprès de la Direction de la Politique Economique Générale du Ministère des Finances dans le cadre du projet « Renforcement des capacités de modélisation et analyse d'impact de l'accord d'association UE-Maroc sur l'économie marocaine », financé par la Commission européenne.

Polynésie française

Alain Brilleau a effectué, à la demande de l'INSEE, une mission d'appui technique à l'Institut Statistique de la Polynésie Française du 19 au 31 juillet pour la mise en place d'un nouvel indice des prix de détail.

<u>Sénégal</u>

Alain Brilleau a effectué deux missions dans le cadre du volet secteur informel du programme PARSTAT (2-13 août et 26 septembre - 10 octobre).

Interventions dans des colloques au 2nd semestre 2002

Belgique

Mohamed Ali Marouani a participé en tant que discutant du papier « Modelling the effects of trade on women: a comparative perspective » (M. Fontana) au workshop Methodological tools for assessing the sustainability impact of EU's economic policies organisé par le CEPII et la Commission Européenne à Bruxelles les 7-8 novembre.

Mireille Razafindrakoto a présenté un article intitulé « Mesure de la gouvernance et de la démocratie : analyse à partir de quelques indicateurs statistiques collectés dans différentes capitales africaines », au séminaire « Statistics and Human Rights » organisé conjointement par la Commission européenne/ EUROSTAT, et le CDG Munich, à Bruxelles, les 27-29 novembre.

<u>Brésil</u>

Anne-Sophie Robilliard s'est rendue à Sao Paolo pour participer à un atelier sur l'impact des politiques économiques sur la pauvreté et la distribution du revenu. L'atelier était organisé par la Banque Mondiale et la Fundaçao Instituto de Pesquisas Economicas de l'Université de Sao Paolo du 8 au 10 Juillet.

Etats-Unis

Mireille Razafindrakoto s'est rendue à Washington DC pour participer au « Urban Research Symposium» organisé par la Banque Mondiale du 9 au 11 décembre, qui avait pour thème central : « Urban Development for Poverty Reduction: Towards a Research Agenda ». Elle y a présenté une contribution intitulée « Urban dynamics and its impact on household living conditions».

France

Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud ont présenté l'ouvrage collectif « Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté » (DIAL/ Economica, 2002) : - aux journées annuelles du réseau de la DGCID du Ministère des Affaires Etrangères, les 17-19 juillet ; - au colloque annuel du Haut Conseil de la Coopération Internationale (HCCI) « Coopérer au début du XXIè siècle », le 16 septembre.

Denis Cogneau a présenté un article intitulé « Colonisation, école et développement en Afrique – Une analyse empirique », au séminaire d'économie du développement, DELTA-INRA (LEA)-DIAL, site Jourdan, le 6 novembre.

François Roubaud a présenté le numéro spécial d'*Afrique Contemporaine* « Madagascar après la tourmente : regards sur dix ans de transitions politique et économique » au colloque sur Madagascar organisé par l'Association pour la promotion de l'histoire et des traditions des pays francophones, au Cercle National des Armées, à Paris, le 23 novembre.

Anne-Sophie Robilliard a présenté un article intitulé « Examining the Social Impact of the Indonesian Financial Crisis using a Micro-Macro Model », coécrit avec F. Bourguignon et S. Robinson, au séminaire de l'OCDE « How are globalisation and poverty interacting and what can governments do about it ? », le 9 décembre à Paris.

Denis Cogneau a participé en tant que discutant à la session « Developing Country Experiences : Research and Policy Discussion on Globalisation and Poverty for Sri Lanka, Bangladesh, the Philippines and Benin » au séminaire de l'OCDE « How are globalisation and poverty interacting and what can governments do about it ? », le 10 décembre à Paris.

Pologne

François Roubaud a présenté le 27 septembre 2002 une communication intitulée «Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté : tout changer pour que tout reste pareil? » au colloque international Hexapolis III, Inégalités et Pauvreté dans les grandes villes du monde, projet SIRS «Santé, inégalités et ruptures sociales dans les métropoles contemporaines: Abidjan, Antananarivo, New York, Paris, Sao Paulo, Varsovie », LFIS (Académie polonaise des sciences) / INED, 25-27 septembre, Varsovie.

<u>Suède</u>

Denis Cogneau et Michael Grimm ont présenté une communication intitulée «AIDS and income distribution in Africa. A micro-simulation study for Côte d'Ivoire », dans le cadre de l'International Association for Research in Income and Wealth 27th Conference, Stockholm-Djurhamn (18-24 août).

Documents de travail diffusés au 2nd semestre 2002

Les documents sont disponibles sur le site http://www.dial.prd.fr

Barat C., Massuyeau B., Spielvogel G.: Analyse structurelle et conjoncturelle de l'économie ghanéenne, juin, Réf. 2002-10

Ce rapport, préparé à la demande de la DGCID, présente une analyse structurelle de l'économie ghanéenne, dresse un bilan de son évolution récente et propose des estimations de la croissance économique pour 2001 et 2002. Le Ghana occupe une position particulière en Afrique de l'Ouest, d'une part en raison de la forte croissance économique qu'il a connue dans les vingt dernières années, et d'autre part en raison des spécificités de sa politique économique liées au régime de change flexible. La crise économique subie par le pays en 2000 a conduit le nouveau gouvernement à adopter une politique budgétaire et monétaire restrictive qui a permis un ajustement nécessaire, mais a aussi probablement accru les inégalités. Les estimations et prévisions de croissance réalisées confirment ralentissement économique en 2001 et 2002 mais posent la question de la fiabilité des statistiques macroéconomiques ghanéennes.

Azam J-P., Gubert F.: Those in Kayes. The impact of remittances on their recipients in Africa, octobre, Réf. 2002-11

Cet article décrit rapidement les migrations des Soninké et les interprète comme une stratégie de diversification des risques, à la lumière des développements théoriques récents. Les études historiques et ethnologiques mouvements migratoires suggèrent que ce n'est pas seulement le bien-être des familles restant au village qui est assuré, mais également l'honneur du clan. Un modèle théorique en équilibre partiel est proposé pour saisir aussi simplement que possible ce phénomène. Celuici met en évidence le problème de risque moral qui en découle. Un test économétrique de cette prédiction est effectué sur des données d'enquête collectées par l'un des auteurs au sein de la région de Kayes, la principale zone d'origine des migrants maliens en France.

Grimm M.: The medium and long term effects of an expansion of education on poverty in Côte d'Ivoire; A dynamic microsimulation study, octobre, **Réf. 2002-12**

Un modèle de micro-simulation dynamique est utilisé pour analyser les effets distributifs d'une expansion de l'éducation en Côte d'Ivoire à moyen et long terme (1998-2015). Les simulations sont effectuées selon plusieurs politiques actuellement en place ou en discussion dans ce pays. Des hypothèses variées concernant l'évolution du rendement de l'éducation et de la demande de travail sont examinées. Les effets directs entre éducation et revenu comme les différents canaux de transmission, tels que les choix d'activité, la fécondité et la composition des ménages sont analysés. Les effets de l'expansion de l'éducation sur la croissance des revenus des ménages, la distribution du revenu et la pauvreté dépendent de manière cruciale de l'hypothèse faite concernant l'évolution du rendement de l'éducation et de la demande de travail. Si le rendement de l'éducation reste constant et le marché du travail segmenté, les effets seront relativement modérés.

Gros J-B., Letilly G., Martinet S.: Performances commerciales de l'Afrique subsaharienne, une diversification nécessaire, novembre, Réf. 2002-13

Cette étude analyse les stratégies et les performances commerciales de sept pays d'Afrique sub-saharienne (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Ghana, Madagascar, Maurice, Nigeria et Sénégal) durant les années 1990. Pour savoir pourquoi certains pays arrivent à accroître leurs exportations et d'autres non, on procède à une décomposition comptable de la croissance des exportations de chaque pays entre un effet de spécialisation sectorielle et un effet de compétitivité. Le premier effet permet d'évaluer par exemple l'impact d'une baisse des prix ou de la demande pour les secteurs dans lesquels un pays est spécialisé; le second effet mesure les gains/pertes de parts de marché au niveau de chaque produit traditionnellement ou nouvellement exporté. Cette décomposition montre que les écarts de performances entre pays ne s'expliquent pas

par les différences de spécialisation mais par celles de compétitivité. De manière cohérente, l'analyse menée en termes d'indices de diversification montre que les pays les plus performants sont ceux qui ont réussi à diversifier le plus leurs exportations, à savoir Madagascar (à travers l'essor de ses zones franches), l'Afrique du Sud et le Ghana.

Fafchamps M., Gubert F.: Contingent Loan Repayment In The Philippines, novembre, **Réf.** 2002-14

Cet article examine les pratiques d'un échantillon de ménages ruraux en matière de remboursement de crédit, à partir de données Philippines. collectées aux L'analyse économétrique montre que les chocs subis par l'emprunteur et son créancier exercent une influence significative sur la durée de l'emprunt, mais qu'ils sont sans effet sur le montant du remboursement ni sur la probabilité que l'emprunteur bénéficie d'une remise de dette. Par ailleurs, les emprunteurs ayant subi les désagréments d'un choc tendent à rembourser leurs prêts en travail plutôt qu'en argent. Les intérêts versés sont souvent moindres que les intérêts dus ex post, mais ne sont pas directement influencés par les variables de choc. Enfin, les phénomènes d'asservissement des emprunteurs ou de surendettement ne sont pas observés dans la zone d'étude.

De Vreyer P., Mesplé-Somps S.: Consumption growth and spatial poverty traps: a theoretical and econometric analysis of the effect of social services and community infrastructure on living standards in Peru, décembre, **Réf. 2002-15**

Cet article a pour objet de déterminer l'existence de trappes géographiques de pauvreté en milieu rural au Pérou. Le modèle théorique suppose que des variables communautaires peuvent modifier rendement du capital augmenté dans la fonction de production privée. Le modèle est testé sur un panel non-cylindré de ménages sur 4 ans. Les trois sources de données utilisées (enquêtes ménages 1997-2000, recensement de la population de 1993 et recensement sur les infrastructures des municipalités de 1997) permettent de savoir par exemple si les

ménages ont bénéficié ou non de programmes sociaux de lutte contre la pauvreté développés durant cette période. En combinant les informations disponibles, nous pouvons tenir compte des biais de sélection possibles dus au ciblage géographique de tels programmes. Le modèle permet d'identifier l'impact des variables géographiques tout en contrôlant les effets fixes géographiques et individuels inobservables. L'estimation par les GMM conduit à plusieurs résultats intéressants: le niveau d'offre médicale de la localité ou bien la part de personnes éduquées dans la localité jouent favorablement sur la croissance individuelle, alors que la prévalence certaines maladies infectieuses le pourcentage de personnes âgées de population (à structure du ménage donnée) ont un effet négatif. Parmi les programmes sociaux de lutte contre la pauvreté, ceux établis dans le domaine de la santé auraient un effet positif. En revanche, les bénéficiaires de programme d'aide alimentaire auraient une croissance plus faible de la consommation, toutes choses égales par ailleurs.

Marouani M. A.: Imperfections du marché du travail et modèles d'équilibre général calculables : une revue de littérature, décembre, Réf. 2002-16

L'objectif de cet article est de discuter les choix de modélisation du fonctionnement du marché du travail adoptés dans les modèles d'équilibre général appliqués conséquences de ces choix sur les résultats obtenus en simulant divers chocs avec ce type de modèles. La prise en compte des imperfections ou caractéristiques institutionnelles du marché du travail n'a pas seulement des effets sur les résultats des MEGC en termes d'emploi. Elle entraîne aussi meilleure estimation des capacités d'ajustement des économies face à un choc. Ceci peut expliquer pourquoi les résultats des modèles postulant un fonctionnement parfait du marché du travail sont souvent très optimistes dans leur évaluation de l'impact de différents chocs. Enfin. la difficulté de validation empirique des caractérisations du marché du travail retenues fragilise les résultats des modèles visant à être utilisés dans une optique d'aide à la décision.

Ouvrages et publications (2002).

- **Adjamagbo A., Antoine P.** « Le Sénégal face au défi démographique », in *La société sénégalaise entre le global et local*, sous la direction de Momar Coumba Diop, Paris, Karthala, p. 517-553.
- **Antoine P.** « L'approche biographique de la nuptialité : application à l'Afrique », in *Traité de démographie* (Volume II : Les déterminants de la fécondité) sous la direction de G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch, p. 51-74, INED, Paris.
- **Antoine P.** « Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique », in *Traité de démographie* (Volume II : Les déterminants de la fécondité) sous la direction de G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch, p. 75-102, INED, Paris.
- **Bougouin A-S., Raffinot M.** « L'initiative PPTE et la lutte contre la pauvreté », in J.-P. Cling, M. Razafindrakoto, F. Roubaud (dir.), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, DIAL/Economica, Paris.
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. dir. Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, DIAL/Economica, Paris.
- Cling J.-P., J.-B. Gros, G. Letilly, B. Valersteinas « Les zones franches d'exportation », *DREE-Dossiers*, publication du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, octobre.
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. « Processus participatifs et lutte contre la pauvreté: de nouvelles relations entre les acteurs? », L'Economie Politique n°16, 4ème trimestre (également paru sous le même titre dans le numéro de décembre de la revue Techniques Financières et Développement).
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. « La Banque mondiale et la pauvreté : tout changer pour que tout reste pareil ? », *Politique Africaine* n° 87, Karthala, Paris, septembre.
- Cogneau D., **Dumont** J.-C., Glick P., Razafindravonona Razafindrakoto M., Randretsa I., Roubaud F. « Poverty, Education and Health: The Case of Madagascar » in C. Morisson (dir.) Education Health and Expenditure and Poverty Reduction in East Africa; Madagascar and Tanzania, Development Centre Studies, OCDE, Paris.
- Cogneau D. « Pauvreté, Inégalité des conditions et inégalité des chances Opportunités et risques des nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté », in Cling J.-P., M. Razafindrakoto, F. Roubaud (dir.), Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, DIAL/Economica, Paris.
- Dante I., Gautier J-F., Marouani M.A., Raffinot M. « Le DSRP au Mali : 'gagner l'argent' ou formuler une politique de développement ?», in J.-P. Cling, M. Razafindrakoto, F. Roubaud (dir.), Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, DIAL/Economica, Paris.

- **Gautier J.-F.**, «Taxation optimale de la consommation et biens informels», *Revue Economique*, Vol. 53 N°3, mai.
- **Grimm M., Guénard C., Mesplé-Somps S.** « What has happened to the Urban Population in Côte d'Ivoire Since the 1980s? An Analysis of Monetary Poverty and Deprivation Over 15 Years of Household Data », *World Development*, Vol. 30 N° 6.
- **Gubert F.**, «Migrations et développement : une relation controversée», *Cahiers Français* n°307, La Documentation Française, mai.
- **Gubert F.**, «Le comportement de transfert des migrants est-il guidé par un motif d'assurance? L'exemple des Maliens de Kayes», *Cahiers du GEMDEV* n°28, avril.
- **Gubert F.**, «Do Migrants Insure Those Who Stay Behind. Evidence from the Kayes Area (Western Mali)», *Oxford Development Studies*, 30(3).
- **Gros J.-B., Letilly G., Martinet S.**, «Performances commerciales, compétitivité et diversification des économies sub-sahariennes», Ministère des Affaires Etrangères DGCID, *Série rapports d'étude*.
- **Herrera J.** « La pobreza en el Peru 2001; Una Vision Departamental », *INEI-IRD*, Lima, Juin.
- Moisseron J.-Y. « La crise du régionalisme en Méditerranée », *Tiers-Monde*, N°169, janvier-mars. Raffinot M « Vite fait ou bien fait ? L'économie politique de la lutte contre la pauvreté au Mali », *L'Economie Politique* n°16, 4ème trimestre.
- **Razafindrakoto M., Roubaud F.** « Le scrutin présidentiel du 16 décembre 2001 : les enjeux d'une élection contestée », in Raison-Jourde F., Raison J.-P., Madagascar: les urnes et la rue, *Politique Africaine*, n°86, Karthala, Paris, juin, pp. 18-49.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. « Madagascar à la croisée des chemins : la croissance durable estelle possible ? » in Roubaud F. (dir.) « Madagascar après la tourmente : regards sur dix ans de transitions politique et économique », dossier spécial, *Afrique Contemporaine* n° 202/203, La documentation Française, avril-septembre, Paris.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. « Les entreprises franches à Madagascar : atouts et contraintes d'une insertion mondiale réussie » in Roubaud F. (dir.) « Madagascar après la tourmente : regards sur dix ans de transitions politique et économique », dossier spécial, *Afrique Contemporaine* n° 202/203, La documentation Française, avril-septembre, Paris. Razafindrakoto M., Roubaud F. « Corruption indicators through household surveys: the case of Madagascar », in *Global Corruption Report 2002*, Transparency International.
- **Roubaud F.**, dir. « Madagascar après la tourmente : regards sur dix ans de transitions politique et économique », dossier spécial, *Afrique Contemporaine* n° 202/203, La documentation Française, avril-septembre, Paris.